



Syndicat C.G.T. des Fonctionnaires Territoriaux
et des Salariés des Affaires Scolaires
de la Commune de Paris

UN MEILLEUR RATIO PROMU/PROMOUVABLE

Pour le Personnel des Ecoles ATE-ASEM -ATE faisant fonction de Gardien(ne)s

L'échelle 3 est un sas d'entrée dans la Fonction Publique, à la Mairie de PARIS pour la déprécarisation et l'intégration des personnes sans diplôme ni qualification, mais ce n'est pas pour y rester tout au long de sa vie professionnelle.

Les Agents Techniques des Ecoles ont un déroulement de carrière de l'échelle 3, échelle 4, échelle 5 et échelle 6.

Les Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles ont un déroulement de carrière de l'échelle 4, à l'échelle 5 et échelle 6.

Et pourtant... **87 %** d'agents techniques des écoles, gardiens sont à l'échelle 3 et trop peu hélas ! sont promus à l'échelle 4, et pour cela, il aura fallu 26 ans de travail dans leurs écoles pour y parvenir enfin ! Alors pour les autres échelles 5 et 6

Il faut savoir qu'il y a 1 596 ATE titulaires, parmi ceux-ci, 630 agents promouvables à l'échelle 4 ont été retenus et seulement 120 ATE passeront vraiment à l'échelle 4.

C'est injuste parce que des collègues devaient et auraient pu par leurs anciennetés de travail et, durée dans leurs échelons passés à l'échelle supérieure.

Pour exemple : Mme Y, 57 ans à l'échelle 3 au 9^{ème} échelon et 27 ans et 3 mois d'ancienneté.

Petit rappel : Chaque grade comporte plusieurs échelons et l'on avance d'échelon en échelon dans un même grade au fil de sa carrière puis, après la promotion par un système de ratio.

Le ratio consiste à prendre un certain nombre (largement insuffisant) nombre d'agents pour les promouvoir à l'échelle supérieure.

94 % d'agents spécialisés des écoles maternelles sont effectivement à l'échelle 4 et trop peu, encore sont promus à l'échelle 5 et pour cela, il aura fallu plus de 25 ans de travail et pour d'autres ont 29 ans de carrières !!!! Alors pour l'échelle 6

Il faut savoir qu'il y a 1 530 ASEM titulaires, parmi ceux-ci, 594 agents promouvables à l'échelle 5 ont été retenus et seulement 50 ASEM passeront vraiment à l'échelle 5.

Pour exemple : Mme X, 50 ans à l'échelle 4 au 10^{ème} échelon et 27 ans et 7 mois d'ancienneté.

La CGT Affaires Scolaires dénonce cela !

Nous voulons des carrières ambitieuses et linéaires c'est-à-dire à ce que tous les agents promouvables soient promus dès que les conditions soient remplies.

La Mairie peut raccourcir la durée de carrière des agents en appliquant la durée minimale dans chaque échelon

et

elle peut appliquer un ratio promu/promouvable

de 100%

pour le passage au grade supérieur.

Bulletin d'Adhésion

Nom.....Prénom.....

Service.....Grade.....

Adresse personnelle.....

A remettre à un délégué de votre connaissance ou à renvoyer à l'Union Syndicale CGT des Services Publics
Parisiens - DASCO ☒ 3 Rue du Château d'Eau - Paris 10^{ème} ☎01.44.52.77.23. IJ - le 13 mai 2009